



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Recherche

Question écrite n° 3219

### Texte de la question

M. François Loos attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le bilan du programme Eureka. En effet, l'objectif du programme Eureka était de mettre sur le marché de nouveaux produits, issus de travaux de recherche menés en commun par des entreprises industrielles et des laboratoires universitaires de différents pays européens. Après huit années de fonctionnement, il serait intéressant de connaître les réalisations effectives de ce programme européen. Il lui demande, en conséquence, de l'informer sur le bilan économique de ce programme, afin d'évaluer l'efficacité des choix des thèmes par les commissions d'évaluation.

### Texte de la réponse

Les premiers projets Eureka ont été labellisés à la conférence de Hanovre en novembre 1985. Toutefois les travaux de recherche et de développement et les financements correspondants n'ont été engagés par les États membres que dans le courant de l'année 1986. Sachant que la durée moyenne des projets Eureka est de trois à cinq ans et qu'il faut ajouter une période du même ordre pour les phases d'industrialisation et de commercialisation des produits, procédés ou services générés par ces travaux, on comprendra que les résultats d'Eureka sont appelés à s'accroître de façon très significative dans les trois prochaines années. Toutefois, compte tenu des enjeux, des sommes investies par les pouvoirs publics des États membres, et pour répondre à une attente de plus en plus pressante, la présidence française d'Eureka (mai 1992-juin 1993) a décidé de lancer une large évaluation des effets industriels et économiques d'Eureka. Cette mission a été confiée à une équipe internationale d'experts indépendants placée sous la responsabilité du docteur Ormala, spécialiste finlandais de l'évaluation, dont les travaux sont reconnus au plan international. Les résultats de cette évaluation ont été présentés à la conférence ministérielle de Paris, le 24 juin 1993. Le document dressant le bilan approfondi de l'initiative Eureka au terme de la présidence française est adressé à l'honorable parlementaire par courrier séparé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Loos François](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3219

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 1993, page 1883

**Réponse publiée le :** 16 août 1993, page 2555